

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

itions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 074561

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11851

Société : BAIS BOUZAACHANE

Actif Pensionné(e)

Autre : 2

Nom & Prénom : BAIS BOUZAACHANE

Date de naissance : 28/05/1999

Adresse : BAIS BOUZAACHANE

Tél. : 0626516851

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : BAIS BOUZAACHANE

Age : /

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : BAIS BOUZAACHANE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : BAIS BOUZAACHANE

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : /

Le : /

Signature de l'adhérent(e) :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-627980

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 11861	Société : R.A.M		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : RAIS Bouchra			
Date de naissance : 20-12-78			
Adresse : AP 20 GIA 2 N°5 La Sétta BEACH R. MOHAMMADIA			
Tél. : 0676516851		Total des frais engagés : # 4020,74 Dhs	
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : Dr Mohamed ZARQAUI Gynécologue Obstétricien 31, Rue Jalaldine Sayuti Place du Nid d'Iris - 20100 CASABLANCA Tél. : 022.36.36.06 - Fax : 022.36.04.04			
Date de consultation : 26/07/21			
Nom et prénom du malade : RAIS Bouchra Age : 41			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Algues pelviennes			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : **Le : 26/07/21** Signature de l'adhérent(e) : **RAIS Bouchra**

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W21-627980

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :
Nom de l'adhérent(e) :
Total des frais engagés :
Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/07/21	P		300,00	INP : 091140884
26/07/21	K32 Echog		100,00	Dr Mohamed ZARQAOUI Gynécologue Obstétricien 31 Rue Jalaldine Sayouti Place du Nid d'Iris - 20100 CASABLANCA Tél. : 022.36.36.06 Fax 022.36.04.04

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE PONT BLONDIN Dr. LALI KOUJAA Plage Tilet, 248 Bis C.R. El Mansouria Boulevard Slimane - Tél. Fax : 05 23 30 30 18 RC Mohammedia 5704 - Patente N° 39941506 ICE : 000416675000029	26/7/2021	560,70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ANCOLINE	16/08/2021	B 250004.PV	2760,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

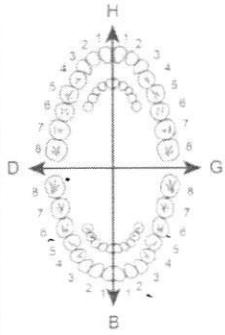
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

H	26533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553
	35533411	

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	26533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Therapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS **VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

Docteur Mohamed ZARQAOUI
Gynécologue Obstétricien
Diplômé de l'Université de LILLE

- Stérilité du couple : FIV - ICSI
- Chirurgie endoscopique
- Echographie spécialisée
- Maladies du sein
- Chirurgie de l'incontinence urinaire



الدكتور محمد زرفاوي

اخصاصي في أمراض النساء والتوليد
خريج كلية الطب بنيل

- عقم الزوجين
- جراحة بالمنظار الداخلي
- الفحص بالصدى
- امراض الثدي
- جراحة امراض النساء و سلس البول

Casablanca, le 26/07/2021

Lot: LF200270
Per: 03/2022

PPV : 186 DH 90

Mme RAIS Bouchra

Lot: LF200270
Per: 03/2022

PPV : 186 DH 90

186,90x3

METRINELLE

1 comprimé le soir, pendant 3 mois

560,70

Dr Mohamed ZARQAOUI
Gynécologue Obstétricien
31, Rue Jalaldine Sayouti
Place Nid d'Iris - 20100 CASABLANCA
Tél: 022 36 36 06 - Fax: 05 22 36 04 04

Lot: LF200270
Per: 03/2022

PPV : 186 DH 90

RPHARMACIE PONT BLONDIN
Dr. LALI KOUBAA
Plage Tilal, 240 Bis C.R. El Mansouria
Ben Slimane - Tel/Fax: 05 23 30 30 18
RC/Mohammedia 5704 - Patente N° 39941500
ICE : 000416675000029

Docteur Mohamed ZARQAOUI
Gynécologue Obstétricien
Diplômé de l'Université de LILLE.

الدكتور محمد زرفاوي

اختصاصي في أمراض النساء والتوليد
خريج كلية الطب بليل



- Stérilité du couple : FIV - ICSI
- Chirurgie endoscopique
- Echographie spécialisée
- Maladies du sein
- Chirurgie de l'incontinence urinaire

- عقم الزوجين
- جراحة بالمنظار الداخلي
- الفحص بالصدى
- أمراض الثدي
- جراحة أمراض النساء و سلس البول

Casablanca, le 26/07/2021

Mme RAIS Bouchra

- FSH
- LH
- E2
- PROLACTINÉMIE
- AMH
- CA 125

CLINIQUE DE MÉDECINE HOSPITALIÈRE
LA COLLINE
N° 25, Lotissement Chahouia
Boulevarde de l'Indépendance

- TSH US
- T4 L

à faire au 3ème jour du cycle

Dr Mohamed ZARQAOUI
Gynécologue Obstétricien
31. Rue Jalaldine Sayouti
Place du Nid d'Iris 20100 CASABLANCA
Tél: 0522 36 36 06 - Fax: 05 22 36 04 04

الدكتور محمد زرفاري Dr. Mohamed ZARQAQUI

Gynécologue Obstétricien

Diplômé de l'Université de LILLE

31, Rue Jalaldine Sayouti 20100 Casablanca

Docteur Mohamed ZARQAQUI

اختصاصي في أمراض النساء والتوليد

خريج 5223604045

Cabinet de GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

Tel: +(212) 522363606 Fax: +(212) 5223604045

- Stérilité du couple : FIV - ICSI
- Chirurgie endoscopique
- Echographie spécialisée
- Maladies du sein
- Chirurgie de l'incontinence urinaire

- عقم الزوجين

- جراحة بالمنظار الداخلي

- الفحص بالصدى

- أمراض الثدي

- جراحة أمراض النساء و سلس البول

Casablanca, le

Note d'honoraire

Date: 26/07/2021

Actes	Montant
Consultation	300,00
Echographie (30Kx)	400,00
Total :	700,00

Arrêtée la présente note d'honoraire à la somme de : **SEPT CENTS DIRHAMS**

Dr Mohamed ZARQAQUI

Gynécologue Obstétricien

31, Rue Jalaldine Sayouti

Place du Nid d'Iris - 20100 CASABLANCA

Tel. : 022.36.36.06 - Fax : 022.36.04.04

Facture

N° facture : 2021-4130

Edité le : 07/10/2021

Patient : Mme RAIS Bouchra

Date prélèvement : 16/08/2021

Analyses	Valeur en B	Montant
Antigène CA125	400	440,00
T4 Libre	250	275,00
TSH us	250	275,00
Hormone Anti-Mullérienne (AMH)	600	660,00
FSH	250	275,00
LH	250	275,00
Oestradiol (ultra sensible)	250	275,00
Prolactine	250	275,00
Total B	2500	2 750,00
APB	1,0	10,00
Majoration de garde		
Total		2 760,00

Arrêtée la présente facture à la somme de DEUX MILLE SEPT CENT SOIXANTE DIRHAMS ***





La Passion pour l'excellence



Mohammedia, le 18/08/2021

Compte rendu d'analyses

مختبر التحاليل لا كولين LABORATOIRE D'ANALYSES LA COLLINE

Dr. Sanaa CHAMI - Dr. Salma CHAMI

- Hématologie
- Biochimie
- Immunologie
- Sérologie
- Bactériologie
- Virologie
- Parasitologie
- Mycologie

Pvt du: 16/08/2021 14:40

Nom : Mme RAIS Bouchra

Demandé par Dr : MOHAMED ZARQAOUI

Page : 1/5

MARQUEURS SERIQUES

Valeurs Usuelles

Antériorité

Biologie CA125

: 12,40 U/ml

(Inférieur à 35)

Technique : ARCHITECT*i*4100

ENDOCRINOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

4 : THYROXINE LIBRE

: 0,99 ng/dl

(0,7 - 1,48)

Technique : ARCHITET(ABOTT))

Valeurs usuelles :

-8 jours : 0.93 à 2.33 ng/dl
-1 an : 1.1 à 2.48 ng/dl.
-20ans: 0.93-2.17 ng/dl

Dr CHAMI

Docteur Mohamed ZARQAOUI

Cabinet de GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

31, rue Jalaldine Sayouti 20100 Casablanca Tél: +(212) 522363606 Fax: +(212) 522360404

Praticien : docteur Mohammed ZARQAOUI

Echographe : G.E. Voluson 730 Expert BT08

Casablanca, le 26/07/2021

ECHOGRAPHIE PELVIENNE

Mme RAIS Bouchra

UTERUS

Orientation : AVAF
Echogénicité : hétérogène
Axes vasculaires en direction de la cavité

Taille : 97 mm

ENDOMETRE Eutrohique & hétérogène + image échogène intra cavitaire vasculaire = polype muqueux

OVAIRES

Droit : Aspect normal
CFA < 3

Gauche : Aspect normal
CFA < 5

DAUGLAS Pas d'empêchement visible

CONCLUSION utérus eutrophique + image de polype intra cavitaire, hétérogène avec des ovaires d'aspect normal, CFA < 5

Dr Mohamed ZARQAOUI
Gynécologue Obstétricien
31, Rue Jalaidine Sayouti
Place du Nid d'Iris - 20100 CASABLANCA
Tél. 0522.06.36.06 - Fax 0522.06.04.44

aux patients : Cet examen de dépistage présente obligatoirement des limites techniques et variables d'un examen à l'autre, il ne faut pas envisager une fiabilité de 100 %, quelque soit la qualité de l'Opérateur ou du matériel utilisé



Mme RAIS Bouchra
La Passion pour l'excellence

مختبر التحاليل لا كولين LABORATOIRE D'ANALYSES LA COLLINE

Dr. Sanaa CHAMI - Dr. Salma CHAMI

• Hématologie • Biochimie • Immunologie • Sérologie
 • Bactériologie • Virologie • Parasitologie • Mycologie

Dossier N° : 160821-851

Page : 4/5

ENDOCRINOLOGIE

FSH : Hormone Folliculo-Stimulante

(Technique : ARCHITECT)

Valeurs de référence:

-Phase folliculaire: 3,5 à 12,5 UI/L
 -Phase ovulatoire: 4,7 à 21,5 UI/L
 -Phase lutéale: 1,7 à 7,7 UI/L
 -Post-ménopause: 25 à 135 UI/L
 -Homme : 1,7 à 12 UI/L
 -Avant puberté : <1,5 UI/L

	Valeurs Usuelles	Antériorité
--	------------------	-------------

:

8,10 UI/L

LH : Hormone lutéinisante

(Technique : ARCHITECT)

Valeurs de référence:

-Phase folliculaire: 2,4 à 12,6 UI/L
 -Phase ovulatoire: 14,0 à 96 UI/L
 -Phase lutéale: 1 à 12 UI/L
 -Post-ménopause: 7,7 à 62 UI/L
 -Avant puberté: <1,5 UI/L
 -Homme: 1,7 à 8,60 UI/L

:

2,70 UI

ESTRADIOL (E2)

(Technique : ARCHITECT)

:

38,00 pg/ml

Valeurs de référence en pg/ml

-Phase folliculaire: 21 à 251 pg/ml
 -Phase ovulatoire: 38 à 649 pg/ml
 -Phase lutéale: 21 à 312 pg/ml
 -Post-ménopause: <55 pg/ml
 -Avant puberté: 5 à 35 pg/ml
 -Homme adulte: 11 à 44 pg/ml

Dr CHAMI



Mme RAIS Bouchra
La Passion pour l'excellence

مختبر التحاليل لا كولين LABORATOIRE D'ANALYSES LA COLLINE

Dr. Sanaa CHAMI - Dr. Salma CHAMI

• Hématologie • Biochimie • Immunologie • Sérologie
• Bactériologie • Virologie • Parasitologie • Mycologie

Dossier N° : 160821-851

Page : 5/5

ENDOCRINOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Prolactine

: 10,52 ng/ml

(Technique : Chimioluminescence Access 2 (Beckman))

INTERPRETATION DES RESULTATS

* Femme Pré-ménopausée : 3.34-26.72 ng/mL

* Femme ménopausée : 2.74-19.64 ng/mL

Dr CHAMI

Nous vous remercions de votre confiance

رقم 75، تجزئة شحاوطة، شارع سبتة، العالية، المحمدية
N° 75, Lotissement Chehaouta, Boulevard Sebta, El Alia - MOHAMMEDIA

05.23.28.32.94 E-mail : labocolline@gmail.com

Nous vous remercions
de votre confiance